



Création d'entreprise

L'agence de développement économique de la Haute Saône

LE SUIVI D'UNE ENTREPRISE

Dans le cadre des services à la création d'entreprise, l'intervention d'Action 70 va au-delà de la construction du projet et du montage du dossier financier ;

Action 70 s'est engagée à réaliser des prestations de suivi auprès des créateurs qui ont obtenu :

- une avance remboursable régionale,
- un prêt d'honneur Haute-Saône Initiative,
- une aide AGEFIPH,
- un prêt NACRE.

Cette démarche d'accompagnement post-crédation a pour buts d'augmenter le taux de survie des entreprises créées et d'accroître le nombre de créations. En effet, le suivi permet, d'aider les nouveaux chefs d'entreprise à faire le point sur leur activité et à anticiper les difficultés inhérentes à la création mais également à la gestion d'une entreprise. De plus, cette intervention de « terrain » et en réseau, produit un retour d'expérience profitable à tous les nouveaux créateurs.

Cette prestation est :

- personnalisée en fonction des besoins de l'entreprise,
- renforcée pour les entreprises les plus fragiles,
- concentrée sur les premières années d'activité,
- conduite en partenariat avec l'expert comptable de l'entreprise,
- harmonisée au sein du réseau « Entreprendre et investir en Haute-Saône ».

Le suivi porte sur :

- la mise en place de tableaux de bord,
- le suivi des indicateurs et les corrections nécessaires,
- l'intervention sur des points particuliers comme la démarche commerciale, le calcul des prix ...
- la résolution des problèmes apparaissant au cours de l'activité.

L'intervention moyenne exprimée est de 6 jours sur 3 ans.

VOS CONTACTS

Action 70

Vesoul Technologia - Rue Max Devaux - BP 40085 - 70002 Vesoul Cedex
Contacts : **Dominique CORDIER** | tél. : 03 84 97 15 90 | @ : dcordier@action70.fr
Virginie GHEZA | tél. : 03 84 97 13 71 - @ : vgheza@action70.fr